

**EB47.R4 Programme et budget de 1971 : Comparaison des prévisions initiales et des prévisions révisées**

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la comparaison des prévisions initiales et des prévisions révisées concernant le programme et le budget de 1971;<sup>1</sup>

Notant les avis exprimés par les différents comités régionaux sur les prévisions révisées concernant les programmes et les budgets régionaux de 1971;

Rappelant la résolution WHA22.53 dans laquelle la Vingt-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé a notamment reconnu « la nécessité de conserver une souplesse permettant d'ajuster les programmes en fonction de l'évolution des besoins de l'Organisation et de ses Membres »,

PREND NOTE des prévisions révisées concernant le programme et le budget de 1971.